

Procès verbal en date du 30 septembre 2003

Personnes présentes lors de la réunion : - Anick - Martine
- Martin - Maude
- Philippe - Seychelle
- Jessica - Vanessa

Personnes absentes lors de la réunion: - Sandra
- Anipier
- Yannick

Il est proposé par Seychelle et appuyé par Martine que Martin préside.

L'ordre du jour suivant est proposé par Martin :

- 1- Comité d'évaluation du cégep du 7 octobre
- 2- Signataires
- 3- T-shirts impro
- 4- Subvention radio
- 5- Nouveaux membres de l'exécutif
- 6- clés
- 7- Info-grève
- 8- projet Valleyfield
- 9- billets pour le Medley
- 10- Café étudiant
- 11- Varia : -panneaux du café étudiant
 - camion loué pour le party
 - recyclage
 - retour sur l'Assemblée Générale du 24 septembre
 - Proposition de Nicolas

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Il est proposé par Philippe que pour les activités ponctuelles nécessitant un budget de moins de 200\$, un comité soit créé. Ce comité aurait un budget annuel de 1500\$, afin de répondre aux demandes ponctuelles des étudiants sans avoir à en discuter lors du Conseil d'Administration. Martin propose que les membres de ce comité soient Maude, Seychelle et Vanessa. Martine l'appuie. Il est donc convenu qu'elles constituent ce nouveau comité.

5- Nouveaux membres de l'exécutif :

Trois étudiants se sont dits intéressés à s'impliquer à l'exécutif. Il s'agit de Jessica, de Mélanie Allard et de Francois-Gabriel Madden. Jessica assiste à la rencontre, il est convenu qu'elle fasse partie du conseil exécutif. Pour ce qui est des deux autres étudiants, Vanessa est chargée de les contacter afin qu'ils assistent au prochain Conseil d'Administration. Il est proposé par Maude que l'on vote à ce moment de leur implication dans l'équipe. Approuvé à l'unanimité.

6- clés :

Quatre clés du local du SECMV sont distribuées à Maude, Vanessa, Seychelle et Martine.

7- Info-grève :

Deux étudiantes en Techniques d'éducation spécialisée se sont présentées au SECMV afin de trouver réponse à leurs inquiétudes en ce qui concerne les conséquences de la possible grève sur leur stage. Elles reviendront mardi entre 10h et midi afin de recevoir de l'information. Par rapport à la mobilisation pour la grève générale illimitée, Maude se tient responsable de mettre à la disposition des étudiants une boîte à questions et d'aménager un espace «grève» dans le classeur de l'Association

11- Varia :

-panneaux du café étudiant :

L'étudiant ayant œuvré au projet de décoration du café l'an passé se dit frustré de ne plus voir son œuvre au café étudiant. Il veut recevoir un dédommagement pour le temps qu'il a consacré à ce projet. Le SECMV n'accepte pas sa requête pour l'instant. Il s'était adressé à Martin. Il est convenu que l'on rediscutera de ce point si il se manifeste de nouveau.

- camion loué pour le party :

Carl, le responsable du camion de déménagement utilisé lors du party de début de session, l'a gardé en sa possession durant une semaine, ce qui fait que le montant à payer à la compagnie de location oscillera autour de 1000\$. L'Association étudiante doit déjà un montant d'argent à Carl(entre 700 et 800\$), il est donc convenu que ce montant ira au remboursement de la location. Carl devra couvrir les 200 ou 300\$ restants.

- recyclage :

Martin a installé des bacs de récupération des locaux E-300, il faudra donc rapidement contacter les professeurs et les aviser du projet. Le comité environnement en est chargé.

-retour sur l'Assemblée Générale du 24 septembre :

Il est dit et approuvé à l'unanimité que la prochaine Assemblée Générale traitant d'informations au sujet de la grève se devra d'être mieux organisée, plus vulgarisée et plus structurée. Cette Assemblée Générale se tiendra le 22 octobre 2003.

- Proposition de Nicolas :

Il est approuvé à l'unanimité que Nicolas tienne le poste de défenseur de l'étudiant.